Rencontre Chavilloise du secteur Rive Droite Centre
Lundi 22 octobre 2012
Mairie de Chaville

ORDRE DU JOUR

1 - Introduction page 2

Jean-Jacques Guillet, Maire de Chaville :

- Mode d'emploi des Rencontres Chavilloises
- Présentation des intervenants
- Thèmes abordés ce soir

2 – Voirie – Circulation – Stationnement pages 3 à 5

François-Marie Pailler Maire Adjoint chargé de la voirie, de la circulation, de la sécurité et des transports :

- Point des sujets sur le secteur
- Questions des riverains

3 – Urbanisme pages 6 et 7

Christophe Tampon-Lajarriette, Maire Adjoint chargé de l'urbanisme :

- Point des sujets sur le secteur
- Questions des riverains

5 – Conclusion page 8

Jean-Jacques Guillet, Maire de Chaville :

- Invitation à bavarder autour d'un pot

6 - Annexe : Synthèse des points soulevés par les riverains – Vos interlocuteurs page 9

1 – INTRODUCTION DE LA REUNION
par Monsieur le Maire

Bilan des Rencontres Chavilloises

Monsieur le Maire remercie les habitants de ce secteur d'être venus si nombreux à cette deuxième Rencontre Chavilloise qui est aussi la première du deuxième cycle.
Il dresse un rapide bilan de ces réunions qui ont été fructueuses tant par le nombre de sujets de proximité résolus que par la participation des Chavillois

- 560 participants
- 785 « Membres Inscrits »
- 396 ont donné leur courriel

Les sujets les plus évoqués concernent la voirie (stationnement et circulation) et l'urbanisme (projets et environnement)
Les sujets évoqués lors de ces rencontres ont été résolus dans la proportion suivante : :

- 82 sujets inscrits dans la totalité des Fiches actions des secteurs
- 75 de ces sujets ont été réalisés ou ont reçu une réponse.

Tous les « petits » sujets de proximité qui concernent le quotidien des habitants ont été résolus dans les plus brefs délais grâce à la diligence des services techniques municipaux.

Présentation par Monsieur le Maire des intervenants présents

- Christophe Tampon-Lajarriette, Maire Adjoint : urbanisme, équipement, patrimoine municipal, Conseiller communautaire
- François-Marie Pailler, Maire Adjoint : voirie, circulation, sécurité, Conseiller communautaire
- Annie Ré, Maire Adjoint : affaires financières et exécution budgétaire, conseillère communautaire et Armelle Tilly, Maire Adjoint : solidarité intergénérationnelle, relations publiques, Vie associative, élue référent du secteur.
- Marie-Odile Grandchamp, Maire Adjoint : développement durable, environnement (absente ce soir pour raison professionnelle)
- Charles de Marin, Animateur du secteur que Monsieur le Maire remercie pour sa vigilance et son activité au sein du secteur.
- Marie-Antoinette Ay, Loan-Vy bazet, Jean-Pierre Hascoët, Correspondants de ce secteur.
- Jean-Michel Draignaud, Directeur des Services techniques, Bruno Quétil, responsable service Veille urbaine Capucine Mitton, responsable du système d'information géographique et Roselyne Imbert, responsable des Rencontres Chavilloises.

Thèmes abordés ce soir

- Voirie – Circulation- Stationnement avec François-Marie Pailler
- Urbanisme avec Christophe Tampon-Lajarriette
- Ces thèmes seront illustrés par des projections : périmètres d'étude, programme d'enfouissement des réseaux, programme de réfection, de voirie, réfection de la rue du Coteau…

2 – VOIRIE – CIRCULATION – STATIONNEMENT
par François-Marie Pailler

2 – 1 – Voirie

Bilan de la dernière Rencontre Chavilloise
Avant d'évoquer les travaux prévus dans le secteur, François-Marie Pailler souligne que tous les sujets de la Fiche-Actions ont étés traités et résolus. La rue du Coteau a été refaite, élargie, avec un gain de places de stationnement et des trottoirs réaménagés. Le ralentisseur trop fort a été adouci pour plus de confort.

Travaux prévus dans le secteur et alentours immédiats :

- 2012/2013 : enfouissement des réseaux électriques, fibre optique, éclairage public, France-télécom… des rues
    - Secteur Martial Boudet :Guilleminot, Martial Boudet, Glycines, Léon Vincent, La France et Carnot.
    - Secteur Châtres Sacs : Sente des Châtres Sacs, Chalandie,Guynemer Professeur Roux, Jonquilles, Brise (partie basse)
    - Secteur Hôtel de Ville : Curie, Berthelot, Carnot

- La voirie fait partie des compétences de la communauté d'agglomération GPSO (Grand Paris Seine Ouest) : la ville a la volonté d'utiliser le montant financier qui lui est alloué pour rénover ses voies soit par une réfection totale (voies qui n'ont jamais été « fondées »), soit par une réfection en surface (structure en bon état)

Réfection des rues Martial Boudet et Guilleminot

- Réfection en 2013 pour ces deux rues. Une étude particulière est menée pour ces deux rues, notamment pour la rue Martial Boudet, compte tenu de son étroitesse et du constat que les piétons y circulent au milieu de la chaussée. Pour la sécurité des piétons une mise en zone de Rencontre (zone 20 km/h) es envisagée.

2– 2 – Circulation - Stationnement

Pour améliorer la sécurité des piétons et favoriser la circulation à vélo, un plan de circulation a été mis en place avec :

- la création de zones de rencontre (zones limitées à 20 km/h où la priorité est donnée aux piétons puis aux vélos, puis bus et véhicules motorisés) et de zones 30 dans les voies structurantes (égalité vélos/voitures). Les grands axes de circulation (voies départementales) sont limités à 50 km/h.
- incitation à prendre les transports en commun, à marcher ou rouler à vélo.

- Dans ce secteur, les rues et sentes suivantes ont été mises en Zone 20 : Alfred Fournier, Ledoux, Léon Vincent, Glycines, La Martinière (sente et rue), Alcide Delapierre
- Toutes les autres rues de ce secteur sont en zone 30 ; le choix de la ville est de ne pas autoriser la circulation des vélos en double sens dans ces voies, trop dangereuse.

2– 3 – Stationnement

L'évolution actuelle va vers un stationnement payant avec 2 zones :

- Zone Rouge en centre ville et sur les grands axes pour faciliter le « turn-over »
- Zone Orange pour les zones contigües et à proximité des gares avec tarif résidentiel spécifique.
- Une consultation est en cours pour le stationnement devant les commerces de façon à faciliter le stationnement des chalands.

Plan pluriannuel du stationnement

- Janvier 2013 : fin de la réfection du parking de l'Atrium avec (peut-être) un affichage des places disponibles.
- 2013 : remplacement des horodateurs de l'avenue Roger Salengro et de la rue de Jouy
- 2014 : extension de la Zone Rouge
- 2015 à 2017 : mise en place de la Zone Orange
- Uniformisation des tarifs des communes de GPSO

2 - 4 - Questions des riverains

Moyens de paiement du stationnement

➢ *Réponse : tous les moyens : monnaie, cartes et peut-être smartphone : le plus moderne possible.*

Conséquences pour la sécurité des piétons des rues sans trottoirs

➢ *Réponse : Les piétons circulent actuellement sur la chaussée et on prévoit de mettre ces rues en zone 20, ce qui devrait dissuader les automobilistes de passer par ces voies. Quand on ne peut pas élargir les trottoirs, il faut trouver une solution.*

Le stationnement en Zone Rouge ne poussera-t-il pas les automobilistes à envahir les Zones Oranges et notamment les sentes ?

➢ *Réponse : Cette question est à l'étude et il est prévu une mise en place progressive.* Cependant, si on ne met pas les sentes en stationnement payant, elles seront, à coup sûr, envahies par les voitures.

Flux des voitures en augmentation dans la rue Martial Boudet, depuis la réfection de la rue du Coteau : proposition d'un stationnement en chicanes

- *Réponse : L'aménagement prévu dans la rue Martial Boudet dissuadera les voitures et lle stationnement en chicanes est effectivement un bon moyen de ralentissement des voitures..*

Consultation des riverains sur l'aménagement de la rue Martial Boudet

- *Réponse : cette consultation est prévue, de plus, chaque riverain est consulté au moment de l'enfouissement des réseaux*

Circulation rue Martial Boudet pendant les travaux :

- *Réponse : La circulation sera interdite sauf aux riverains*

La rue Guilleminot sera-t-elle aussi refaite sans trottoirs ? :

- Réponse : Cette rue donnant dans l'avenue Roger Salengro, c'est plus complexe.

Fibre optique ? :

- Réponse : Elle est en cours d'installation dans toute la ville.

3 - URBANISME
par Christophe Tampon-Lajarriette

3 -1 - PLU

- Le PLU (Plan local d'urbanisme) a été adopté l'été dernier ; il préserve ce secteur en zone URc pour la majeure partie. La zone UP concerne les grandes résidences en bordure de forêt (Martinière/Coteau) ; un secteur est en zone Ug (secteurs susceptibles d'évolution urbaine) le secteur autour de la gare et, en centre ville, le secteur devant l'Atrium. Où il y a une réflexion de rénovation urbaine sur le parvis, de part et d'autre de l'avenue Roger Salengro.

3 - 2 - Le secteur

Sente Ledoux

- C'est une voie privée avec droit d'usage et de passage pour tous les riverains, qui a, au fil des ans, évolué vers un usage de passage piéton public. Il y a eu une demande de reconstitution de privatisation de cette sente au bénéfice des seuls riverains, avec fermeture en haut et en bas. Ce sujet est à l'étude : il pose des problèmes juridiques (et suppose un accord de tous les riverains) et financiers, dans la mesure, notamment, l'assainissement et l'éclairage public ont été financés par la ville...

OAP Gare Rive droite

- Il n'y a pas de projet arrêté actuellement ; sur ce secteur, le PLU prévoit une OAP (Opération d'aménagement programmé). En 2008/2009, un périmètre d'étude précis avait été décidé de façon à éviter que des promoteurs réalisent des opérations dispersées. Le PLU a poursuivi en ce sens avec la volonté de protéger ce quartier tout en permettant certaines choses comme l'installation de commerces à proximité des gares ce qui est très demandé et un développement maîtrisé de l'offre de logements en sortie de gare, pour répondre aux prescriptions du SDRIF.
- .
- Les réflexions vont s'engager dans les prochains mois, les riverains y seront évidemment associés.
- La « Sablière » souhaite participer à ces réflexions afin d'engager une opération de rénovation de son immeuble angle Carnot/République.
- L'Etablissement Public Foncier des Hauts de Seine (EPF92) accompagne la ville dans la préparation de ce dossier.

Projet de l'ex Académie des Arts

- L'objectif est un Hôtel des Métiers d'Art. Le projet prévoit de rénover le bâtiment existant ; coût : un million et demi. Une subvention a été demandée à la Région et au Département ; La Région a accordé 500 000 euros ; on attend la réponse du département

3 - 3 – Questions des riverains

Sente Ledoux : les bandes sont-elles constructibles ?
➢ *Réponse : Cette zone est en zone URc (pavillonnaire) : il ne peut y avoir que des pavillons.*

Etat des immeubles de La Sablière
➢ *Réponse : Nous verrons avec le propriétaire*

Extension du parvis de l'Atrium ?
➢ *Réponse : L'idée est de créer des rythmes sur l'avenue Roger Salengro : Entrée de ville, Atrium et Centre Ville, de façon à éviter l'impression d'isolement de certains quartiers. Cela suppose la création de sortes de micro pôles d'activités commerciales avec un élargissement côté Rive droite pour créer un espace et un traitement de la chaussée*

Maintien de la voie bus lors de l'aménagement de l'avenue Roger Salengro ?
➢ *Réponse : La RATP a changé à ce sujet et préfère que les bus circulent dans le flot des voitures.*

Densité du trafic routier avec l'arrivée du tramway
➢ *Réponse : Il est difficile de le prévoir ; on peut supposer que le traffic de Phebus diminuera.*

CONCLUSION
par Jean-Jacques Guillet

Avant de clore cet échange autour d'un pot, Monsieur le Maire évoque, avec Charles de Marin, les questions posées par écrit.

Demande de commerces dans la quartier
➢ *Réponse : Il est possible d'en prévoir 2 ou 3 autour de la gare.*

A-t-on le droit de ramasser du bois dans la forêt ?
➢ *Réponse : C'est strictement interdit (article 547 du Code Civil).*
☛ ***Annoncer dans le Chaville Magazine La date de vente de bois par l'ONF***
Dans les forêts domaniales des cueillettes modérées de champignons sont autorisées.

Ermitage
➢ *Réponse : Il a été repris par la Cité du Secours Catholique et héberge (en attente de locaux à Paris) des jeunes de 18/25 ans qui ont besoin de se reconstruire. Dans l'avenir l'Ermitage sera une Maison de Retraite pour prêtres.*

Rénovation thermique
➢ *Réponse :L'Agence Locale de l'Energie de GPSO conseille les habitants et fait des permanences en mairie :*

Permanence Info – Énergie à Chaville:
2ème vendredi du mois: 13h30 - 17h00
Prochaines permanences
• Vendredi 9 Novembre 2012
• Vendredi 14 Décembre 2012
• Vendredi 11 Janvier 2013

Pavillon Sully
➢ *Réponse :* le nouveau propriétaire prévoit une réhabilitation de la partie historique.

Salle des Ventes ?
➢ *Réponse :* Elle ouvrira le 25 novembre ; vente une fois par mois.

ANNEXE
Synthèse des points à suivre
Rencontre Chavilloise Rive Droite Centre du lundi 22 octobre 2012

2012 – 1 – Stationnement rue Guilleminot devant le n°19 : manque de visibilité pour sortir
➢ *Vérifier et trouver une solution pour éviter le manque de visibilité.*

2012 – 2 – Vente de bois par l'ONF
➢ *L'annoncer dans le Chaville Magazine*

****

Vos interlocuteurs dans le secteur Rive Droite Est

Vos élus référents *:*

- Annie RÉ : a.re@ville-chaville.fr
- Armelle TILLY : a.tilly@ville-chaville.fr

Votre Animateur :

Charles de MARIN : charlesdemarin@aol.com

06 85.11.57.51.

Le service des Rencontres Chavilloises :

r.imbert@ville-chaville.fr

01.41.15.40.80